

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 à 19H00**



**N°084/2023 – Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal**

Conseillers en exercice : **26** – Présents : **21** – Excusés avec Pouvoir : **4** – Excusé sans Pouvoir : **0**  
Absente : **1** – Votants : **25**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 8 NOVEMBRE**, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du **27 octobre 2023**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS :**

**Mesdames, Messieurs :**

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, CHAUDET Lydie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GONGUET Nathalie, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VIGNAGA Isabelle.

**ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :**

**Mesdames, Messieurs :**

BULIARD Sylvie (pouvoir donné à Patrick BOUVARD), MESSINA Isabelle (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), RONGEAT Stéphane (pouvoir donné à Lydie CHAUDET), VAUGEOIS Patrick, (pouvoir donné à Valérie FERAUD).

**ETAIT ABSENTE :**

**Madame JACQUET Aude**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

**1. Commande Publique**

***1.1 Récapitulatif des devis signés par le Maire et ses Adjointes :***

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des devis, bons de commandes et marchés de travaux, de prestations de services et de fournitures signés depuis le dernier Conseil Municipal en date du 4 octobre 2023, et dont le montant est supérieur à 500 € HT :

DATE	PRESTATAIRE	SIGNATAIRE	OBJET COMMANDE	HT	TTC
04/08/23	VERVER EXPORT	P.BOUVARD	Fourniture de bulbes pérennes pour divers massifs	2 640,00 €	2 904,00 €
28/09/23	BRESSE PRODUCTIONS	P.BOUVARD	Fourniture de plantes annuelles pour le fleurissement estival du Comité de Fleurissement	1 420,04 €	1 561,45 €
26/09/23	SOBECA	P.BOUVARD	Dépannage et remplacement d'un candélabre avenue des sports	850,00 €	1 020,00 €
10/10/23	NATURALIS	P.BOUVARD	Achat de prairie fleurie pour plantation giratoire de la Fruitière	587,83 €	646,61 €
06/10/23	ESPACE FLEURI	G.FAUVET	Plantations arbustes et vivaces rue des Chardonnerets pour création plate-bande végétale	3 197,45 €	3 517,20 €
17/10/23	FEVRE	G.FAUVET	Fourniture d'une bâche de protection de bac à sable pour le pôle Bout'chou	505,00 €	606,00 €
04/10/23	MOREAU PEPINIERES	G.FAUVET	Fourniture d'arbres pour plantations rue des Chardonnerets et giratoire de la Fruitière.	800,00 €	880,00 €
17/10/23	DANIEL SOUPE PEPINIERES	G.FAUVET	Fourniture d'arbres pour plantations rue des Chardonnerets et giratoire de la Fruitière.	1 100,00 €	1 192,00 €
19/10/23	BATIMEX	G.FAUVET	Mesures d'empoussièrement post-travaux de désamiantage	2 950,00 €	3 540,00 €
21/09/23	GUILLEBERT	G.FAUVET	Fourniture d'outillage pour les agents des services techniques	606,30 €	727,56 €

1.2. Marché de Travaux selon la procédure adaptée – Restructuration de la salle des fêtes – Décisions du 9 et 10 octobre 2023 portant attribution des lots n°5 B "Couverture bac acier - Bardage" et 5 A "Charpente métallique":

N° LOT	N° pli	Désignation des groupements d'entreprises	Montant offre négociée (€ HT)	Note Prix (50 %)	Note valeur technique (50 %)	Note totale (sur 20)	Classement
5B-Charpente métallique	1	LAMPERTICO (01)	154 687,95	9.13	7.50	16.63	2
	2	EXASTEEL (69)	141 233,40	10	7.50	17.50	1
5A-Couverture bac acier - Bardage	1	LAMPERTICO (01)	64 856,00	10	7.50	10.50	1
	2	CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU RENON (01)	Offre irrégulière				

⇒ Après attribution de ces deux derniers lots, le montant total du marché de travaux alloti est porté à **2 576 841.62€ HT**, soit **2 932 654.73€ TTC**.

1.3. Contrat d'assurance Flotte automobile (2021-2024) :

Conclusion d'un avenant n°1 majorant de 70 % la cotisation annuelle de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024, en raison de la dégradation de la sinistralité depuis le début du contrat :

- cotisation 2023 : 2 668.03€ HT,
- cotisation 2024 : 4 535.65€ HT.

Délibération n°084-2023 du 8 novembre 2023 (suite) – 3 –

## 2. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

Le Maire rend compte au Conseil municipal des DIA pour lesquelles le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre :

Numéro de dossier	Adresse terrain	Désignation du bien	Décision adoptée
DIA00134423A0047	414 Chemin des Rippes	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0048	Les Cadalles	Terrain à bâtir	Non préemption
DIA00134423A0049	241 Chemin des Oures	Terrain à bâtir	Non préemption
DIA00134423A0050	44 Rue du Saule	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0051	213 Rue des Noisetiers	Maison d'habitation	Non préemption

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par le Maire par délégation et ayant donné lieu à l'ensemble des décisions sus nommées.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
ONT SIGNE AU REGISTRE**

Le Maire,  
**Guillaume FAUVET**

  


Le secrétaire  
**Patrick BOUVARD**

  


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20231108-084-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2023

Publication : 15/11/2023